



Tél : 03 88 70 57 19

Bulletin d'information de la Commune de Saessolsheim
2009-2010

@/ : mairie.saesso@orange.fr

Editorial

Il y a eu, en 2009, presque autant de réformes et de projets de lois que de jours ouvrables. A chaque jour sa réforme titrait l'autre jour un journal bien connu !

La réforme de la taxe professionnelle, celle de la simplification administrative, celle des collectivités territoriales ainsi que les restructurations des services de l'état (Direction de l'Équipement, Direction de l'Agriculture et de la Forêt, regroupement des tribunaux d'instance etc...) vont certainement nourrir de la part de leurs instigateurs et de leurs détracteurs de beaux débats.



A ce jour, celles qui concernent les communes et les intercommunalités, manquent d'une part de clarté et d'autre part marquent la fuite en avant du législateur qui se fixe un certain nombre d'objectifs, tout en sachant ne pas pouvoir les atteindre à l'échéance donnée, faute de moyens humains et financiers. Ce fut déjà le cas pour la très controversée taxe carbone !

Celle de la fiscalité, en prévision de la revalorisation des bases d'imposition des taxes locales, risque une fois encore, in fine, de demander au contribuable de mettre la main à la poche ; face à ces annonces qui mettent en péril l'équilibre de nos institutions les plus proches, le conseil municipal, sous couvert de l'association des maires ruraux, a marqué ses réserves pour ces réformes en adoptant une motion idoine, adressée à tous les grands élus.

Au cours de la réception des vœux, les projets pour l'année 2010 ont été présentés au public

- *la restructuration de la salle polyvalente dont les travaux sont estimés à 500 000€ ht. (Dans un souci d'économie d'énergie : mises aux normes en matière d'isolation thermique de tout le bâtiment, isolation phonique, et réaménagement intérieur : transfert entre cuisine et les sanitaires, agrandissement, installation d'un coin cuisine au club house, sécurisation des abords avec installation de préaux en face du stade et de l'école)*

- *la réhabilitation de la place de l'école et de la place des Tilleuls nécessitera une enveloppe de 250 000€ ht. (mises aux normes des règles d'accessibilité du centre du village, réhabilitation de la fontaine combinée avec la restauration de l'ancienne horloge de l'église, aménagement de l'arrêt de bus, installation d'un abri bus, création de places de parking)*

Ces deux projets phares, qui s'étaleront sans doute au-delà de 2010 ne seront approuvés par le conseil municipal qu'à la seule condition que leur financement soit assuré sans toucher à la fiscalité locale dont nous avons baissé les taux de 15% en trois ans (fonds propres, subventions départementales et régionales, emprunt, couvriront ces deux importantes dépenses).

Cette prudence nous placera à l'abri des mauvaises surprises et permettra de nous adapter aux incertitudes budgétaires des années à venir.

Les travaux à l'ancienne école se termineront au cours du premier semestre ainsi que les travaux de la rue des Vignes où la mise en souterrain de tous les réseaux (électrique et téléphonique) complétera la voirie définitive.

Idem pour le lavoir et les croix rurales qui feront en outre l'objet d'une manifestation inaugurale mi-septembre 2010.

Le livre du remembrement se referme peu à peu ; les mesures environnementales débiteront à la sortie de l'hiver et selon les conditions météorologiques se termineront au printemps ou en automne prochain. Pour la pose des buses sur les fossés, il faudra attendre l'arrêté de clôture définitif délivré par le préfet.

Les élus auront tout le loisir d'aménager le bâtiment acquis à l'entreprise de construction Bock et se sont fixé comme autre objectif que la commune soit à nouveau primée lors du concours départemental du fleurissement.

Deux études resteront en gestation ; celle relative à la sécurisation de la route de Saverne et celle liée à l'accessibilité.

Comme vous pouvez le constater, 2010 sera à nouveau une année intense pour la commune et les élus à qui j'adresse mes remerciements pour leur confiance et leur disponibilité.

Très bonne année 2010 à toutes et à tous

Dominique Muller Maire de Saessolsheim

Extraits des délibérations du Conseil Municipal **Séance du 14 septembre 2009.**

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E / KEITH H / HEIM C / WOLFF B **Conseiller absent** : SCHARSCH J. (excusé)

Le Maire ouvre la séance en rendant hommage à M. Adrien ZELLER, Président du Conseil Régional, décédé, et demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence en sa mémoire.

Contrat d'entretien pour les horloges et les cloches :

Le Conseil Municipal décide de confier la maintenance des horloges à l'entreprise Voegele et autorise le Maire à signer avec elle le contrat d'entretien pour un montant annuel de 180 € HT.

Contrat d'entretien pour le paratonnerre de l'église :

Le Conseil Municipal décide de confier à la Société Alsacienne de paratonnerre la vérification annuelle du paratonnerre de l'église et autorise le Maire de signer avec elle le contrat d'entretien pour un montant de 108 € HT.

Rénovation de la salle polyvalente – honoraires d'études :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier à l'architecte TRUMPF l'étude de définition concernant les travaux de rénovation de la salle polyvalente pour un montant de 3 000 € HT et sollicite l'aide de la Région pour financer cette étude.

Voirie définitive rue des Vignes – avenant au contrat de maîtrise d'œuvre :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que le prix d'objectif définitif des travaux de la rue des Vignes est de 31 000 € HT, alors que le prix d'objectif provisoire lors de la signature de l'acte d'engagement avec le Bureau d'études N2I était de 18 000 € HT. Il y a donc lieu de signer un avenant au contrat d'engagement avec le maître d'œuvre fixant son forfait définitif de rémunération à 1 550 € HT.

Le Conseil Municipal, après en délibéré, approuve cet avenant et autorise le Maire à le signer.

Création d'un local archives à la mairie :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance que les contrats location des logements de la mairie stipulent qu'un espace de 20 m² est mis à la disposition de chaque locataire au grenier, estime qu'un aménagement plus complet de ce grenier serait nécessaire, charge la commission des bâtiments de réaliser une étude des travaux à envisager.

Désignation de deux correspondants Prévention routière :

Le Conseil Municipal désigne Christiane FOURNIER comme correspondant titulaire et Marie Laure KREMMEL comme correspondant suppléant de la Prévention Routière.

Séance du 12 octobre 2009

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E. / SCHARSCH J. / HEIM C. / **Conseiller absent** : KEITH H. / WOLFF B. excusés

Présentation chiffrée de l'étude du projet de rénovation de la salle polyvalente :

M. Michel DOSSMANN présente plan à l'appui le projet de rénovation de la salle polyvalente consistant en des travaux d'agrandissement, de transformation intérieure, d'isolation, d'amélioration de

l'acoustique et d'aménagement extérieur.

Le projet, élaboré suite à deux réunions de la commission des bâtiments, est estimé à 499 085,01 € HT par l'architecte TRUMPF, frais de mission de maîtrise d'œuvre inclus.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce projet et sollicite l'aide financière du Département, de la Région et de la Communauté de Communes de la Région de Saverne et autorise le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet.

Avenant au marché d'électricité du clocher (entreprise KAH) :

M. le Maire soumet à l'avis du Conseil Municipal un avenant au marché d'électricité du clocher concernant des travaux supplémentaires réalisés par l'entreprise KAH et se chiffrant à 2 390 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve cet avenant et autorise le maire à le signer.

Participation de l'Union Sportive aux travaux d'amélioration de l'éclairage du stade :

M. le Maire présente au Conseil Municipal la facture de remplacement des lampes à iode établie par l'entreprise KAH pour les travaux réalisés à l'éclairage du stade et du terrain d'entraînement pour un montant de 3 429 € HT.

Il propose de demander une participation à l'Union Sportive pour ces travaux et demande à chaque conseiller de se prononcer sur le montant de cette participation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 6 voix pour, 2 abstentions et 1 voix pour la non participation de demander à l'Union Sportive une participation de 50 % du montant hors taxe payable en deux fois, soit 1714,5€, aux travaux d'amélioration de l'éclairage du stade et autorise le maire à émettre les titres de recettes respectifs.

Acceptation d'un don du Conseil de Fabrique :

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'accepter du Conseil de Fabrique un don de 1 000 € en tant que part du bénéfice de la manifestation inaugurale du 13 juillet.

Travaux au lavoir des champs:

Le Conseil Municipal, après délibération, décide de confier à l'entreprise RAUSCHER les travaux de fourniture et de pose de dalles en grès sur le lavoir pour un montant de 2 480 € HT et autorise le maire à signer le devis.

Attachement de la Circonscription du Consistoire de Sainte-Marie-aux-Mines à Strasbourg :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'attachement de la Circonscription du Consistoire de Sainte-Marie-aux-Mines à Strasbourg.

Cautionnement d'un prêt de l' Association Foncière :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de se porter caution pour le prêt de 70 000 € que l'Association Foncière réalisera auprès du Crédit Mutuel, autorise le Maire à signer cette garantie dans le contrat de prêt.

Séance du 30 novembre 2009.

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M. / HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL M.L. / FALK E. / SCHARSCH J. / HEIM C. / KEITH H. / WOLFF B

Orientations budgétaires 2010 :

Opérations	Dépenses HT
Voirie définitive rue des Vignes	46 000
Transformation de la salle polyvalente	500 000
Aménagement de la centralité du village	230 000
Lavoir - croix rurales	5 000
Remembrement - réserve foncière	61 000
Aménagement du grenier de la mairie	20 000
Voirie - accessibilité	20 000
Matériel	4 000

Ces propositions seront examinées et retenues selon les possibilités financières par la commission des finances, à l'occasion de la préparation du budget.

Marché des travaux de voirie définitive rue des Vignes :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux appels d'offres lancés pour les travaux de voirie définitive rue des Vignes,

- les travaux de mise en souterrain du réseau électrique ont été attribués à l'entreprise SOBECA pour un montant de 14 999,75 € HT

- les travaux de voirie, d'éclairage public et de réseau téléphonique ont été attribués à l'entreprise RAUSCHER pour un montant de 32 828,03 € HT.

Vente de terrain :

M. HINDENNACH Gérard rapporte au Conseil Municipal qu'à l'occasion de la nouvelle attribution des biens communaux, Mme WOLF Cécile n'a pas souhaité renouveler le bail pour la parcelle n° 544 d'une contenance de 5,55 ares dont elle jouissait au lieu dit « Ueber den Weg ».

Les propriétaires des parcelles riveraines MM. HEIM Jean et FRITSCH Jean-Pierre se sont dits intéressés pour devenir acquéreur de ce terrain chacun pour moitié de manière à rendre leurs parcelles respectives constructibles. Il ajoute qu'après consultation des Domaines cette parcelle a une valeur d'environ 7 000 € l'are.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, considérant qu'il est plus intéressant pour la Commune de vendre cette parcelle que de la louer, décide par 10 voix pour et 1 abstention :

- de vendre au prix de 7 000 € l'are la parcelle n° 544 à MM. HEIM Jean et FRITSCH Jean-Pierre, chacun pour moitié,
- de prendre en charge les frais d'arpentage pour diviser ce terrain en deux parcelles égales.

autorise le Maire à signer les actes de vente.

Repas des personnes âgées et vœux du nouvel an :

Le Conseil Municipal décide d'organiser à nouveau la Fête de Noël du 3^e Age à la salle polyvalente avec pour prestataire le Landhof, en fixe la date au samedi 9 janvier et la cérémonie des vœux au dimanche 10 janvier 2010.

Projet de centralité du village :

M. DOSSMANN Michel présente l'avant - projet de centralité du village élaboré par le bureau d'études N2I. Ces travaux devenus plus ou moins nécessaires suite à l'aménagement du bâtiment de l'ancienne école en logements sociaux et de ce fait financés par le Conseil Général et le Conseil Régional comprendront :

- la réalisation de parkings,
 - l'aménagement d'une zone 30 dans les rues aboutissant à la place de l'Ecole,
 - la réalisation de trottoirs de grande hauteur aux arrêts bus,
 - un réaménagement complet de la Place du Châtelet avec mise en valeur du puits existant et réalisation d'un abri pour exposer le mécanisme de l'ancienne horloge.
- Ils sont estimés à 230 000 € ht.

Contrat passerelle :

Mme FOURNIER Christiane rend compte d'un courrier du Député, ainsi que d'une réunion organisée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale portant sur la mise en place des contrats passerelle.

Motion contre la réforme des collectivités territoriales :

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des projets de réforme des collectivités territoriales et de suppression de la taxe professionnelle,

Considérant que la commune, et notamment la commune rurale, doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité,

Considérant que l'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales mais au contraire qu'elle doit rester fondée sur le volontariat et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire seul,

Considérant que le modèle français d'occupation de l'espace nécessite, non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales,

Considérant que toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes pour assumer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre les territoires,

- Dit son hostilité aux dispositions du projet de réforme qui menacent l'avenir des communes rurales et affaiblissent les territoires et leurs représentants,
- Demande que la réforme de la taxe professionnelle ne réduise en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle,
- Soutient la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France et le document qui y est joint,
- Demande aux députés et sénateurs du département de soutenir, au sein de leur groupe et par leur vote, les demandes formulées par les maires ruraux de France.

Soutien à l'association « Découverte des Orgues d'Alsace » :

M. Dossmann Michel fait part d'un courrier de l'Association « Découverte des Orgues d'Alsace » qui pour développer et améliorer ses activités sollicite le soutien financier des communes faisant partie du site des orgues.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder à cette association la contribution annuelle fixée pour les communes de moins de 1000 habitants, soit 50 €.

Collecte des objets encombrants

Le Syndicat mixte de collecte et de traitements des ordures ménagères a décidé, à partir du 1^{er} janvier 2010 :

- de ne pas reconduire la collecte en porte à porte des encombrants et de mettre en place un enlèvement à la demande par une entreprise d'insertion moyennant une participation forfaitaire des usagers le coût réel de la prestation par enlèvement, dans le cadre de tournées à organiser en fonction des demandes
-que cette participation forfaitaire sera perçue sous forme de tickets d'enlèvement préalablement acquis par les usagers et remis au prestataire lors de l'enlèvement
-que le prix du ticket d'enlèvement est fixé à 30€ par enlèvement

Plus value pour le déplacement : 0 à 5 km : 0.00€

5 à 15 km : 25.00€

Plus de 15km : 40.00€

Contact : syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de la région de Saverne, 10 rue des Murs, 67700 Saverne : téléphone 03 88 91 66 98 fax :03 88 91 10 30

La démographie du village en 2009

Nouveaux habitants

M et Mme Quentin SCHIOCCETTA au 1B, route de Saverne
M Nicolas VITT et Melle Virginie MOUSSU au 1A, route de Saverne
M et Mme Fabrice BAERMANN au 2, rue Haute
M Gérard HUMMEL et Melle Marie SAUNIER au 3, rue principale
M Nicolas EHLES et Melle Aurélie SCHAEFFER au 1A, place de l'école
M Jean-Claude DESCHLER et Mme Teixeira AZEVEDO au 5, rue Oberlin
M COMBAZ Cédric et Melle Maud REYERO au 3, rue principale

Décès

Les deux doyens nous ont quittés : - Jeanne LUMANN, née le 7 mai 1911, décédée le 9 mars 2009
- Raymond WILL, né le 14 décembre 1919, décédé le 30 décembre 2009

Les naissances

-Marie Delaval a vu le jour le 21 avril au foyer de Hervé Delaval et d'Annie Caps
-Zoé Mischler est née au foyer de Fabrice Mischler et de Cathia Harnisch
-Yoan est né le 24 septembre 2009. Il est le quatrième enfant du foyer d'Eric et Isabelle Falk
- Elio est né le 2 décembre 2009 au foyer de Nicolas Vit et de Virginie Moussu

Les grands anniversaires du second semestre

Ont fêté leur 80^{ème} anniversaire : -M. Alphonse BOOS le 21 juillet -Mme Jeanne BOOS le 20 août -M. Laurent IMBS le 9 août -M. Eugène MULLER le 20 décembre. A fêté son 85^{ème} anniversaire : -Mme Mathilde WENDLING le 27 septembre



Jeanne et Antoine Debes ont fêté leurs nocés d'or le 14 novembre 2009 en l'Eglise Saint Jean Baptiste de Saessolsheim. Jeanne est née à Saessolsheim le 29 août 1928 et Antoine est originaire de Waldolwisheim et a fêté ses 76 ans le 3 novembre.

REDACTION : CHRISTIANE FOURNIER-DOMINIQUE MULLER-ERIC FOURNIER
IMPRESSION : COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE SAVERNE

AVIS D'INFORMATION

Dans le cadre du Sageece de la Zorn et conformément à l'arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général au titre du Code de l'Environnement, le SIVOM de la Vallée du Rohrbach a engagé dès janvier 2009 des travaux de restauration et d'entretien de la ripisylve sur le Rohrbach et ses affluents.

Nous informons les propriétaires riverains que conformément au programme de restauration, il va être réalisé des protections de berge et du lit dès janvier 2010.

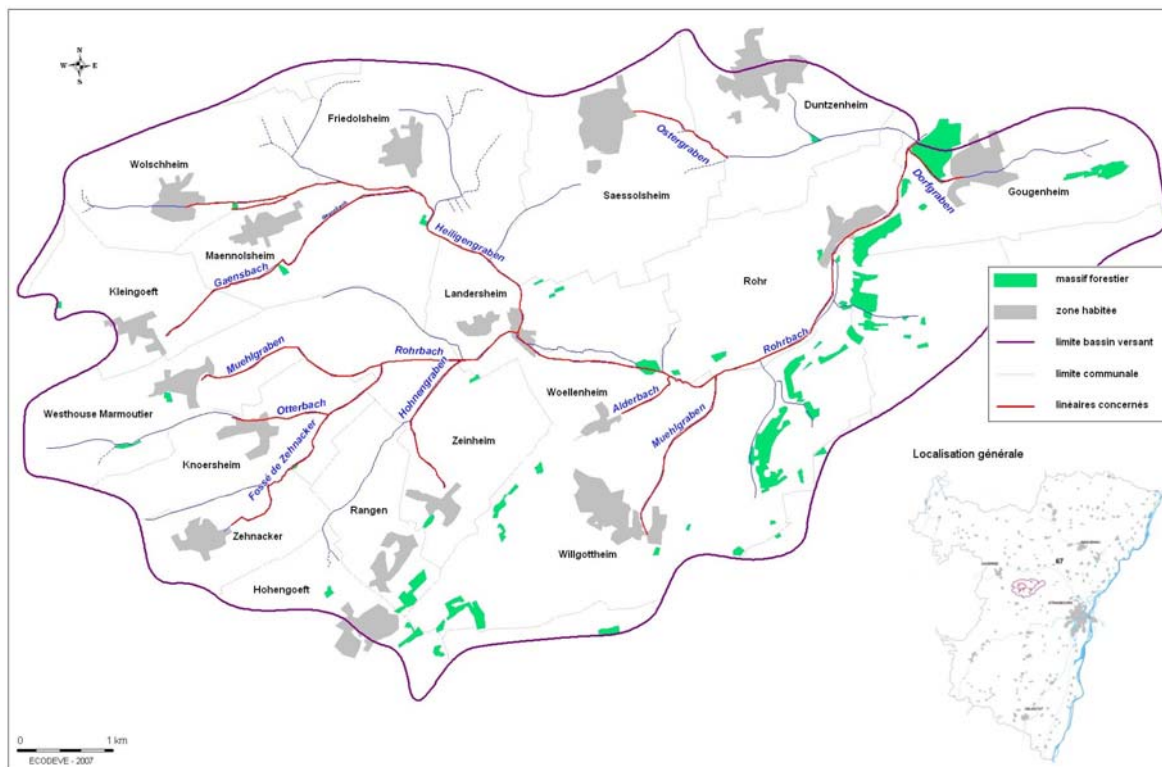
Cela concerne les cours d'eau suivant :

- Dorfgraben à Gougenheim

- Muehlgraben de Willgottheim
- Ostergraben à Saessolsheim

Le SIVOM projette également par la suite de revégétaliser une partie des berges dénudées de ces cours d'eau avec des essences locales.

Pour le bon fonctionnement du cours d'eau, ces plantations d'arbres ont pour objectif de protéger les berges et de limiter la prolifération des roseaux. De plus, ces plantations renforcent les zones de refuge pour la faune et le gibier. Elles feront ensuite l'œuvre d'un programme de suivi et d'entretien régulier par le SIVOM.



INFOS PRATIQUES :

- Passage au tout numérique **dès le 2 février 2010**: pour tout savoir : 0970818818 ou www.tousaunumerique.fr
- Vos droits et vos démarches : formation, social, papiers, logement, travail, justice, famille, la réponse à vos questions sur internet : Service-public.fr ou par téléphone au 3939.
- Ma parcelle sur internet sur le site : cadastre.gouv.fr
- Ouvertures des heures de la mairie : le lundi soir de 18h à 20h et le jeudi soir de 17h à 19h
- Permanence du maire : tous les lundis soirs de 18h à 20 h ou sur rendez vous.
- Conseil Général / Un site internet tout neuf ! : www.bas-rhin.fr
- Viabilité hivernale : www.inforoute67.fr
- Possibilité de covoiturage : www.covoiturage.pspmonpays.org
- Lignes de bus et horaires : www.bas-rhin.fr/se-deplacer/reseau-67

-Comment utiliser COMETTE en 2010 :

réservation par téléphone 03.88.43.11.18 et par courriel : comette@ghp-alsace.org

Comette vous propose deux allers/retours quotidiens, du lundi au vendredi (sauf jours fériés) depuis votre domicile jusqu'à Saverne, en desservant les bourgs centres de Dettwiller, Steinbourg et Monswiller :

- . 1er circuit du matin, départ de votre domicile et arrivée pour 9 H 00 à Saverne,
- . 2ème circuit du matin, retour à votre domicile, départ à 11 H 30 de Saverne,
- . 1er circuit de l'après-midi, départ de votre domicile et arrivée pour 14 H 20 à Saverne,
- . 2ème circuit de l'après-midi, retour à votre domicile, départ à 17 H 30 de Saverne.

QUELQUES ANIMATIONS DU 2^{ème} SEMESTRE :

Inauguration du clocher et fête nationale



Journée Prévention pour les ados



Mise en place par le Réseau animation jeunes, Raj, en collaboration avec la commune de Saessolsheim et le conseil général, cette journée de sensibilisation et de prévention destinée aux 8-16 ans a été faite par le biais d'un jeu nommé « le jeu de loi». Ce jeu a été conçu par le Département et la brigade départementale de la prévention juvénile. Il porte sur les drogues, les violences et les risques du quotidien auxquels les jeunes peuvent être confrontés dans la rue, à l'école et en famille. Le bilan de cette journée est positif. D'autres actions et animations vont être menées à Saessolsheim par le Raj en 2010.

Sortie des seniors à Lahr en octobre



Saessolsheim se classe en tête des communes fleuries de la communauté de communes de la région de Saverne



*Association pour le dépistage
colorectal en Alsace*

Le cancer de l'intestin peut être guéri et même évité grâce au dépistage

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans.

Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers.

On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans.

La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 388 cancers et d'en éviter 2.016 depuis 2003 en Alsace (données de janvier 2010).

Dans la commune de SAESSOLSHEIM, la 2^{ème} campagne a débuté en novembre 2009. Lors de la 1^{ère} campagne, 37% des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics.

Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans :

Faites le test tous les deux ans

Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales.

ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar CEDEX
☎ 03 89 12 70 13 - 📠 03 89 12 70 17 - ✉ secret@adeca-alsace.fr
site Internet : www.adeca-alsace.fr

Saessolsheim - Programme des fêtes de l'année 2010

Janvier :

- 09 Fête des personnes âgées (Commune)
- 10 Cérémonie des vœux (Commune)
- 24 Générale Théâtre Alsacien (USS)
- 29 Assemblée Générale (Arboriculteurs)
- 30-31 Théâtre Alsacien (USS)

Février :

- 5-6-7 Théâtre Alsacien (USS)
- 10-12 Camp de loisirs délocalisé (RAJ)
- 21 Sortie raquettes (ACSF)
- 24 Don du sang (Donneurs de sang)

Mars :

- 14 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)
- 14 Election régionales (Commune)
- 21 Sortie printanière (ACSF)
- 21 Elections régionales (Commune)

Avril :

- 05 Chasse aux œufs (Commune)

Mai :

- 01 Sortie vélo (ACSF)
- 16 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)
- 26 Don du sang (Donneurs de sang)
- 29 Fête de la Saint Jean (Amicale des pompiers)

Juin :

- 6 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)
- 13 Jeux inter villages—Waldolwisheim
- 25-26-27 Tournoi Sixte de l'Union Sportive (USS)

Juillet :

- 14 Cérémonie de la Fête Nationale (Commune)
- 26 Stage d'orgue du 26/07 au 01/08 (ASAMOS)

Août :

- 18 Don du sang (Donneurs de sang)

Septembre :

- 12 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)
- 12 Inauguration du lavoir des champs (Commune)

Octobre :

- 10 Exposition de fruits (Arboriculteurs)
- 17 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)
- 20 Don du sang (Donneurs de sang)
- 24 Sortie d'automne (ACSF)

Novembre :

- 20 Soirée Moules frites (USS)
- 28 Concert des amis de l'orgue (ASAMOS)

Décembre :

- 12 Veillée de l'Avent (Conseil de Fabrique)

<http://www.saessolsheim.fr>